



1 Liste des présences

Le Président, Jean-Pierre Keller ouvre la séance à 10h35 et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il constate que 10 membres de l'association sont présents et 8 autres représentés par procuration. Un membre est malheureusement malade et s'est excusé ce matin. Le vérificateur des comptes est également parmi nous et nous le remercions pour la mise à disposition du local au Jardin Robinson du Lignon où se tient cette assemblée.

2 Approbation des résultats du vote par correspondance de 2021

La situation sanitaire ne permettant pas d'organiser une Assemblée Générale en présentiel en 2021, AaZ-CH a, pour la deuxième année consécutive, décidé de procéder à un vote par correspondance, en conformité avec l'Ordonnance 3 COVID-19, RS 818.101.24, art.27.

En lieu et place de l'habituelle approbation du PV de l'AG de l'année précédente, il est donc demandé aux personnes présentes d'approuver les résultats du vote par correspondance.

		OUI	NON	ABS
1	Approbation du vote 2020	21	0	1
2	Approbation rapport activités	22	0	0
3	Approbation rapport financier	21	0	1
4	Décharge au Comité	19	0	3
5	Election JP Keller	21	0	1
6	Election B. Djajasmita	20	0	2
7	Election P. King	22	0	0
8	Election F. Le Comte	20	0	2
9	Désignation Vérificateur comptes	22	0	0
10	Approbation budget 2021	21	0	1

Ces résultats sont approuvés à l'unanimité.

3 Rapport d'activités

3.1 Fonctionnement de l'association

3.1.1 Membres

Au 31.12.2021, le nombre de membres de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH) était de 31 membres individuels et 13 membres couples, soit un total de **57 personnes**. AaZ-CH représente ainsi un peu moins de 10% des membres de l'association faïtière AaZ qui comporte un total de 578 membres dans le monde.

3.1.2 Parrainages

En 2021, **19 enfants** de la LMHS étaient parrainés par des membres de AaZ-CH, dont :

- 13 parrainages complets (400 CHF / an)

- 6 parrainages partiels (200 CHF / an)

De plus, 11 membres ont versé un soutien LMHS (150 CHF / an).

On constate donc une légère progression du nombre de parrainages et un état stable des soutiens LMHS par rapport à l'année précédente.

3.1.3 Activités du Comité

Le contexte sanitaire de 2021 nous a contraint, encore une fois, à une activité limitée. Néanmoins, le Comité s'est réuni **5 fois** pour mener à bien les activités de l'association.

Notre Président, Jean-Pierre Keller a participé à la réunion internationale qui a eu lieu le **3 février**. Brigitte Djajasmita, Secrétaire et Trésorière, et Jean-Pierre Keller ont tous les deux représenté AaZ-CH lors de l'AG ordinaire de AaZ France du **27 mai**. Ces deux réunions ont eu lieu en visio-conférence, la situation sanitaire ne permettant pas le rassemblement de personnes.

Malheureusement, aucun membre du Comité d'AaZ-CH n'était disponible pour se rendre à l'AG extraordinaire d'AaZ France qui a eu lieu le **26 septembre** à Arzon, dans le Morbihan (F).

3.1.4 Campagne de recherche de fonds

Comme chaque année, le Comité a réalisé une campagne de recherche de fonds auprès des collectivités publiques et les fondations privées. Cette recherche nous a permis de récolter la somme de **22'875 CHF**, soit 12'875 CHF de la part de 6 communes genevoises et 10'000 CHF provenant de 2 fondations.

3.1.5 Communication

Malgré une activité au ralenti, nous avons pu maintenir le rythme semestriel de notre newsletter qui a désormais soufflé sa quatrième bougie. Ces informations sont diffusées au format électronique (PDF) ou papier à l'ensemble de nos membres et nos donateurs. En 2021, la newsletter d'AaZ-CH est parue en mars (no. 7) et en décembre (no. 8).

En plus de la newsletter, nous publions régulièrement des informations sur notre site Internet. AaZ France assure également une présence sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et You Tube.

3.2 Fonctionnement de la LMHS

3.2.1 Les élèves

En 2021, la LMHS a accueilli **342 élèves** (186 filles et 154 garçons et 2 dont nous ne connaissons pas le sexe). **19** enfants étaient parrainés par des membres de AaZ-CH.

En novembre 2021, 21 élèves de la classe X ont réussi leur examen final et 6 élèves doivent repasser une matière (Hindi ou Anglais), ce qui fait un taux de réussite de 77.77%.

Concernant les résultats des autres classes, nous avons reçu peu d'informations cette année, mais il a été constaté une légère baisse de niveau par rapport aux années précédentes. Nous espérons avoir plus d'informations à communiquer à ce sujet au mois de septembre, au retour de la mission d'été (cf. §9.2).

3.2.2 Le staff

En 2021, le staff de la LMHS comprenait :

- Sonam Tundup : Principal
- 20 professeurs dont Choskit (Vice-Principale)



- 6 non enseignants
- 1 maîtresse de maison pour l'internat
- Pas de chauffeurs de bus en 2021 (mais ils ont repris du service en 2022)

3.2.3 Le Managing Committee (MC)

Pour la troisième année consécutive, le MC est constitué des membres suivants :

- Président : Lobsang Thinley
- Secrétaire : Lobsang Tsewang ancien Vice-Principal de la LMHS
- Trésorier : Lobsang Norboo ex-élève de la LMHS
- Membres du Comité : Lobsang Tundup, Manla Tundup, Namgyal et Ihamo
- Chairman : Lobsang Tseultim

Les relations ont été particulièrement difficiles avec ce MC et la pandémie, qui a empêché tout voyage au Zanskar ces deux dernières années, n'a pas amélioré la situation. Nous comptons énormément sur la mission d'été (*cf.* §9.2) pour rétablir une bonne relation entre le MC et AaZ pour les années à venir.

3.2.4 Faits marquants de l'année 2021

L'année scolaire a encore été perturbée par la pandémie du Covid-19 puisque l'école a été restée fermée de fin avril jusqu'au mois d'octobre.

Nous avons appris que la mise en service de l'internat nécessitait un agrément de la part de la Juvenile Court de Kargil. Etant donné la communication difficile entre le MC et AaZ, il n'est pas clair si celui-ci a été obtenu ou pas. Ceci fait partie des points qui seront éclaircis lors de la mission d'été (*cf.* §9.2).

Le FCRA (Foreign Contribution Regulation Act) est le document qui permet à une ONG étrangère (en l'occurrence, AaZ France) de virer des fonds sur un compte en banque en Inde. Le FCRA dont bénéficiait AaZ France a été brusquement invalidé fin mars 2020 suite au changement de statut du territoire du Ladakh six mois auparavant. Dans l'urgence, AaZ France avait alors transféré le montant équivalent à 2 années de fonctionnement de la LMHS juste avant l'échéance. Nous avons récemment appris que le FCRA d'AaZ avait été renouvelé en juillet 2021 et qu'il est donc à nouveau possible de transférer des fonds à la LMHS.

En 2021, toujours en lien avec le changement de statut du territoire du Ladakh, les employeurs sont tenus de payer des cotisations retraites sur les salaires. Encore un point qui sera traité lors de la mission d'été (*cf.* §9.2).

3.3 Travaux sur le campus

Suite à la création du Territoire de l'Union du Ladakh en octobre 2019, l'école doit désormais se conformer aux exigences gouvernementales pour conserver son agrément pour les classes IX et X. Deux escaliers de secours ont donc été ajoutés au bâtiment principal pour permettre une évacuation rapide depuis le premier étage.

C'est au mois de septembre que les ouvriers ont procédé à l'ouverture de la façade et à la mise en place des escaliers. Une autre exigence de sécurité concerne la création d'un laboratoire dans un bâtiment séparé des autres salles de cours. Les travaux n'ayant pas pu se faire avant l'hiver, ils sont prévus pour cet été.

C'est juste avant l'hiver que les ouvriers, avec l'aide des parents d'élèves ont pu terminer les travaux de réparation du toit de l'internat. En effet, bien que le bâtiment n'ait encore jamais été occupé, un problème d'infiltration d'eau avait été identifié dans la partie centrale.

4 Rapport financier

L'exercice comptable 2021 se termine avec **un bénéfice de 6'103.90 CHF**.

Au 31.12.2021, la fortune de l'association se montait à **44'684.83 CHF** sur le compte de la BCGe, dont **10'860 CHF** d'actifs transitoires (cotisations et parrainages perçus en avance) et **25'000 CHF** de passifs transitoires (voir ci-après).

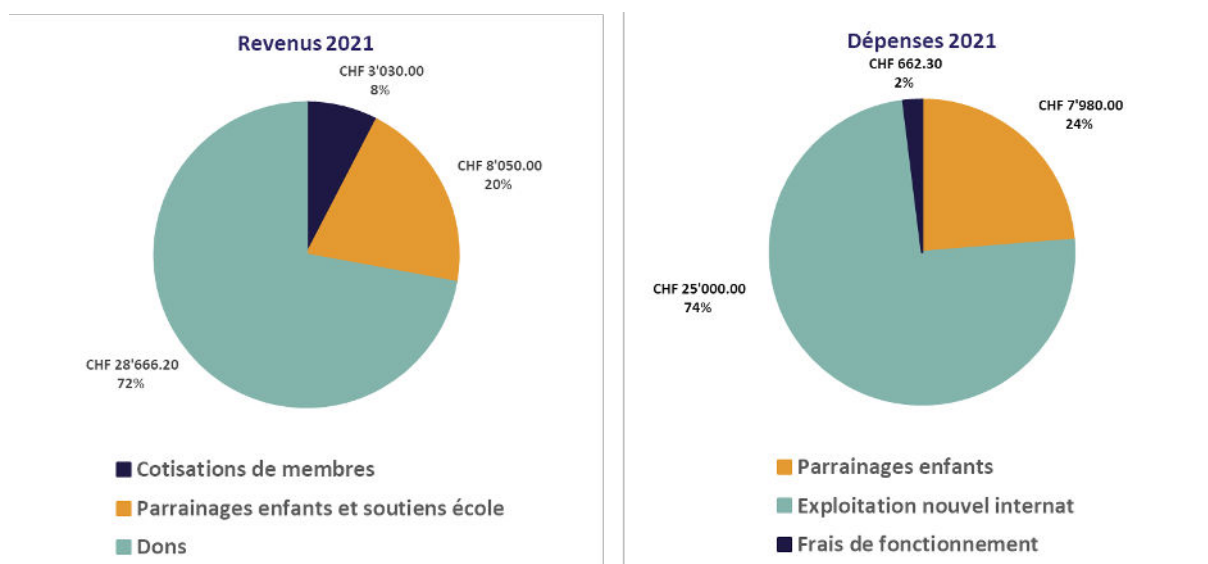
En ce qui concerne nos revenus, les ressources de base de notre association, à savoir les cotisations, soutiens école et parrainages enfants sont globalement conformes au budget.

Cependant, en ce qui concerne les dons, nous n'avons pas atteint notre ambitieux objectif de 30'000 CHF. Nous avons reçu un total de **28'666.20 CHF**, ce qui porte le montant total des revenus pour 2021 à **39'746.20 CHF**.

Au niveau des dépenses, hormis les **7'980 CHF** pour 19 enfants parrainés par AaZ-CH (420 CHF par enfant), nous avons également provisionné un montant de **25'000 CHF** pour la couverture des frais de fonctionnement du nouvel internat. Pour des raisons techniques, AaZ France a demandé à ce que ce montant soit conservé sur nos comptes en attendant de pouvoir être versé sur un compte en Inde. Pour cette raison, il figure en tant que passif transitoire dans le tableau ci-dessous.

Bien que l'internat n'ait pas fonctionné pendant l'année scolaire 2021, des dépenses ont été engagées puisqu'il a fallu néanmoins payer les salaires des employés qui étaient au chômage technique pendant la fermeture sanitaire du campus. Une partie du montant sera utilisée pour couvrir les frais de réparation du toit (voir §3.3) qui se montent à un peu moins de **2'000 CHF**.

Enfin, nous continuons à maintenir nos frais administratifs le plus bas possible. Avec un total de **662.30 CHF**, ceux-ci représentent moins de 2% de nos dépenses annuelles.



	Compte Pertes & Profits (Comparaison 2020 vs. 2021)		Budget	Variation (P&P vs. Budget)
	2020	2021	2021	2021
Cotisations de membres	CHF 3'030.00	CHF 3'030.00	CHF 3'200.00	CHF -170.00
Soutiens école	CHF 1'650.00	CHF 1'650.00	CHF 1'500.00	CHF 150.00
Parrainages enfants	CHF 5'200.00	CHF 6'400.00	CHF 5'500.00	CHF 900.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 9'880.00	CHF 11'080.00	CHF 10'200.00	CHF 880.00
Dons	CHF 24'023.40	CHF 28'666.20	CHF 30'000.00	CHF -1'333.80
Subventions RBP	CHF -	CHF -	CHF -	CHF -
TOTAL REVENUS	CHF 33'903.40	CHF 39'746.20	CHF 40'200.00	CHF -453.80
Transferts à AaZ France				
Parrainages enfants	CHF 7'140.00	CHF 7'980.00	CHF 7'650.00	CHF -330.00
Frais de fonctionnement internat	CHF 27'287.25	CHF 25'000.00	CHF 30'000.00	CHF 5'000.00
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 34'427.25	CHF 32'980.00	CHF 37'650.00	CHF 4'670.00
Frais de fonctionnement				
Hébergement site web	CHF 188.50	CHF 188.50	CHF 200.00	CHF 11.50
Frais bancaires	CHF 106.45	CHF 117.30	CHF 180.00	CHF 62.70
Frais de poste (timbres)	CHF 63.75	CHF 76.50	CHF 200.00	CHF 123.50
Fournitures de bureau	CHF 13.90	CHF -	CHF 100.00	CHF 100.00
Frais d'impression	CHF 286.50	CHF 280.00	CHF 500.00	CHF 220.00
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 659.10	CHF 662.30	CHF 1'180.00	CHF 517.70
TOTAL DEPENSES	CHF 35'086.35	CHF 33'642.30	CHF 38'830.00	CHF 5'187.70
RESULTAT EXERCICE	CHF -1'182.95	CHF 6'103.90	CHF 1'370.00	
Fortune AaZ-CH (compte BCGe)				
	31.12.2020	31.12.2021		
	CHF 3'903.88	CHF 44'684.83		
Actifs transitoires				
Avances sur cotisations	CHF 60.00	CHF 60.00		
Avances sur parrainages / soutiens	CHF 600.00	CHF 10'800.00		
Total des actifs transitoires	CHF 660.00	CHF 10'860.00		
Passifs transitoires				
Frais de fonctionnement internat (2021)	CHF -	CHF 25'000.00		
Total des passifs transitoires	CHF -	CHF 25'000.00		

5 Rapport du Vérificateur des comptes

Monsieur Memet Korkmaz, représentant de la Fiduciaire Léjoin Sàrl nous commente son rapport (cf. Annexe) et propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2021.

6 Acceptation des comptes et des rapports

L'Assemblée Générale accepte les comptes et les divers rapports par applaudissements, sans opposition ni abstention.

7 Election du Comité

Les membres du Comité sortant se représentent pour les fonctions suivantes :

- Jean-Pierre KELLER - Président
- Brigitte DJAJASMITA – Secrétaire / Trésorière
- Peter KING – Sponsoring
- Ferdinand LE COMTE – Relation avec les communes

Aucun autre candidat ne s'étant proposé, les membres du comité sortant sont élus à l'unanimité par l'Assemblée pour une année.

8 Reconduction du vérificateur des comptes

La reconduction de Monsieur Memet Korkmaz en tant que contrôleur des comptes est votée à l'unanimité.

9 Perspectives pour 2022

9.1 Nouveau logo

Réalisé par Françoise CADIO et Chantal BOUCHON, toutes les deux membres d'AaZ France, le nouveau logo a été pensé pour refléter les valeurs de notre association. On y retrouve les trois couleurs qui représentent les valeurs suivantes dans la religion bouddhiste :

- Safran : l'humilité
- Bleu : la sagesse
- Blanc : le savoir



9.2 Mission d'été

Michelle Lohner, Eliane Serveyre et Martine Durand, respectivement Présidente, Vice-Présidente et Secrétaire d'AaZ-France vont se rendre au Zanskar pour une mission de deux mois entre fin juin et fin août.

Après deux années de pandémie où personne n'a pu se rendre sur place, il y a beaucoup d'attentes par rapport à cette mission. En plus de la supervision des travaux du campus, nos trois représentantes ont une très longue liste de points à traiter pendant leur séjour à la LMHS. Tous nos

vœux de réussite les accompagnent et nous nous réjouissons de recevoir régulièrement de leurs nouvelles à travers les réseaux sociaux.

9.3 Travaux sur le campus

Plusieurs chantiers sont prévus cet été sur le campus de la LMHS :

- **Laboratoire** : construction d'un labo en dehors du bâtiment principal pour des raisons de sécurité et de mises aux normes (voir §3.3)
- **Réservoir d'eau** : remplacement du réservoir d'eau suite à la construction des issues de secours sur le Main Building
- **Greenhouse** : construction d'une serre pour cultiver des légumes
- **Clôture** : rénovation/réparation de la clôture sur le plateau (site historique de l'école)

9.4 Membres et recherche de fonds

Notre plus grande priorité est de **trouver de nouveaux membres** afin de garantir la pérennité de notre association. A cet effet, AaZ-CH a fait imprimer de nouveaux flyers qui présentent notre action.

Autre priorité : **récolter les 25'000 CHF** nécessaire au fonctionnement de l'internat cette année. Si, dans votre entourage, vous avez connaissance d'une personne, institution ou fondation susceptible d'être intéressée à soutenir ce projet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

10 Budget 2022

Le budget 2022 est présenté par la Trésorière. Celui-ci est en ligne avec le budget des années précédentes et il est approuvé par l'Assemblée, sans opposition ni abstention.

Budget 2022	Réalisé		Budget		Budget	
	2021		2021		2022	
<i>Cotisations de membres</i>	CHF	3'030.00	CHF	3'200.00	CHF	3'000.00
<i>Soutiens école</i>	CHF	1'650.00	CHF	1'500.00	CHF	1'650.00
<i>Parrainages enfants</i>	CHF	6'400.00	CHF	5'500.00	CHF	7'200.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF	11'080.00	CHF	10'200.00	CHF	11'850.00
Dons	CHF	28'666.20	CHF	30'000.00	CHF	25'000.00
TOTAL REVENUS	CHF	39'746.20	CHF	40'200.00	CHF	36'850.00
Transferts à AaZ France						
<i>Parrainages enfants</i>	CHF	7'980.00	CHF	7'650.00	CHF	8'820.00
<i>Frais de fonctionnement de l'internat</i>	CHF	25'000.00	CHF	30'000.00	CHF	25'000.00
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF	32'980.00	CHF	37'650.00	CHF	33'820.00
Frais de fonctionnement						
<i>Hébergement site web</i>	CHF	188.50	CHF	200.00	CHF	200.00
<i>Frais bancaires</i>	CHF	117.30	CHF	180.00	CHF	150.00
<i>Achat de timbres poste</i>	CHF	76.50	CHF	200.00	CHF	200.00
<i>Fournitures de bureau</i>	CHF	-	CHF	100.00	CHF	100.00
<i>Frais d'impression</i>	CHF	280.00	CHF	500.00	CHF	500.00
Sous-total frais de fonctionnement	CHF	662.30	CHF	1'180.00	CHF	1'150.00
TOTAL DEPENSES	CHF	33'642.30	CHF	38'830.00	CHF	34'970.00
RESULTAT EXERCICE	CHF	6'103.90	CHF	1'370.00	CHF	1'880.00



11 Cotisations 2022

Les cotisations et montants des soutiens et parrainages restent inchangés pour 2022, soit :

- Cotisation membre simple : 60 CHF / an
- Cotisation membre couple : 90 CHF / an
- Soutien LMHS : 150 CHF / an (*)
- Parrainage enfant partiel : 200 CHF / an (*)
- Parrainage enfant complet : 400 CHF / an (*)

(*) en plus de la cotisation membre

12 Propositions individuelles et points divers

Après avoir répondu à quelques questions de l'Assemblée, l'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h50.

La soirée se poursuit avec une verrée de l'amitié et un repas pris en commun à La Brasserie du Lignon.



Jean-Pierre KELLER

Président



Brigitte DJAJASAMITA

Secrétaire

Presinge, le 22 juin 2022 / Annexe : mentionnée



Association Suisse pour l'Aide au Zanskar

Assemblée Générale du 11 juin 2022

Jardin Robinson du Lignon

Rapport du vérificateur des comptes

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je soussigné Monsieur Memet KORKMAZ (Fiduciaire Lèjolin SA) ai procédé à la vérification des comptes de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH).

J'ai constaté que l'état de fortune de l'association se montait, en date du 31 décembre 2021, à **CHF 44'684.83**, placée sur le compte no. 5042.02.08 auprès de la Banque Cantonale de Genève. Sur ce montant, **CHF 35'860.-** représentent des engagements, soit **CHF 25'000.-** de passifs transitoires (à verser à AaZ France) et **CHF 10'860.-** d'actifs transitoires (cotisations et parrainages reçus d'avance), ce qui laisse une fortune propre de **CHF 8'824.83**.

L'exercice 2021 se solde par un gain de **CHF 6'103.90**.

J'ai contrôlé les entrées et sorties et constaté que l'ensemble des écritures était comptabilisé de manière correcte.

A ma connaissance, AaZ-CH est exempte de tout engagement financier. Je confirme le bien fondé du bilan qui vous a été présenté et vous prie de donner entière décharge au Comité d'AaZ-CH.

Les comptes tenus par Madame Brigitte DJAJASMITA le sont d'une manière exemplaire et je la remercie sincèrement pour toutes les explications ainsi que pour les documents qu'elle ma présentés afin de faciliter le pointage des écritures de l'exercice 2021.

Memet KORKMAZ

Fiduciaire Lèjolin SA
Rue des Bains 43
1205 Genève

Genève, le 25 mars 2022